



Comité de l'Isère de Tennis de Table
Campus de la Brunerie
Bâtiment Aconagua – 1^{er} étage
180 Boulevard de Charavines
38 500 Voiron
Tél. 09-53-62-14-14 – pas de fax
contact@ttisere.com www.ttisere.com



Voiron, le 6 septembre 2021

CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ATTENTION

La présence des clubs à l'Assemblée Générale du Comité est obligatoire
pour ne pas avoir de pénalité.

Chaque club doit être représenté par son délégué ou par un autre de ses membres licenciés au club,
auquel le délégué aura donné pouvoir.

Pour l'Assemblée Générale du Comité, les pouvoirs entre clubs ne sont pas valables.

Les représentants délégués des associations sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire du Comité de l'Isère de tennis de table le :

VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021 à 19h00 à VOIRON
TSF - Salle n°5 - CAMPUS LA BRUNERIE
180 bd de Charavines
38500 VOIRON

Ordre du jour:

Pointage des associations – vérification des pouvoirs
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2020
Allocution du président du Comité
Rapport moral du secrétaire général – Vote N°1
Rapport financier du trésorier – Vote N°2
Appel à candidature d'un commissaire vérificateur aux comptes pour 2021-2022 – Vote N°3
Rapport des responsables de commissions
Élection au comité directeur - Vote N°4 – 1 siège à pourvoir
Remise des récompenses
Questions écrites posées par avance par les clubs

Pour le Comité et son président Jean-Michel POULAT



Richard DREVON, Trésorier

Les candidatures et questions posées par les clubs sont à envoyer à contact@ttisere.com avant le 15 septembre 2021, 12 heures.

Une pénalité financière de 15,00 € par voix sera infligée à toute association non présente



Conformément à la législation en vigueur
Pass sanitaire obligatoire + masque